

# COMITE DEPARTEMENTAL DU PAS DE CALAIS – SPORT BILLARD

Siège social : 196 rue Raoul Briquet – 62260 AUCHEL



## Assemblée de mi-saison CD 62 – DIVION – 16 mars 2012 -

18h 50- Jean Noël Leblanc, Président, ouvre la séance en présence de :  
Christian Delattre, Francis Lheureux, Claire Hodiquet. Christian Caron, Philippe Ansel, Francis Bernard, Alain Henry, Christian Fontaine, Francis Legrand, JF Raux, Anne Clément, Mathieu Legros, Pascal Abucki, Luc Duhamel, François Hentz, Hervé Hubert, Jean Claude Clairet, Raymond Guilbert, Jacques Viéban, Roger Porquet, Thomas Lozano (licencié indépendant), Thibault Hermand

### Sont excusés :

Pierre Lericque, Jean Claude Duquesnoy, David Baheux, Casimir Szugajew

Le club de Divion nous accueille et JNL remercie encore Francis Legrand et son équipe..

Il remercie également les clubs représentés ( Avion, Billy, Carvin, Courrières, Divion, Lens, Wizernes, Outreau, Calais, Cucq, B.C.C Opale et Fouquières) . Le Touquet est excusé. Wimille est absent.

Merci aux licenciés présents qui ont saisi l'importance de cette réunion.

*Le secrétariat de cette réunion est confié au Secrétaire Général, Christian Delattre*

### Bilan financier 2011

Francis LHEUREUX, notre trésorier, donne quelques explications :

- situation plus favorable que prévu. ( contrairement aux craintes qui avaient conduit à voter une augmentation de 2€ de la part CD 62 à partir de septembre 2012)
- peu de frais ont été engagés
- l'achat prévu du rétroprojecteur n'a pas été effectué.

La situation est confortable et permet des projets financables pour la future équipe.

Les comptes seront examinés par les F. HENTZ et ..... RV est pris entr'eux.

Le budget sera présenté au vote à Calais le D 23/09/2012.

### Budget prévisionnel 2012

Le document est distribué.

A rectifier en raison du changement du mode de paiement des cotisations et licences 2012 :

- faire disparaître des charges la ligne 1
- ne laisser dans les produits que la part CD 62 qui sera reversée par la FFB soit 5 400 €.

Le total ( Recettes comme dépenses) diminue à 6 250€ ( au lieu de 24 650€ )

Cette organisation va simplifier et clarifier le travail des trésoriers.

A noter :

- maintien du défraiement de 15€ par finaliste CD
- prise en compte de l'aide aux clubs ( Finales Europe et France )
- proposition d'indemnités de parrainage

NB : L'Artois a perdu un club (ARRAS) et 8 licenciés

Le Maritime a gagné un club pool BCCO MARCK et 15 licenciés

Jean Noël ventile un document qu'il a préparé. **Indemnités de parrainage.**

Les finances permettraient certes la réalisation de cette idée.

Une large discussion s'engage ...intéressante pour un nouveau club ...usine à gaz pour un autre ...manque de place pour les jeunes dans ce projet...

Le BCC Opale, nouveau club pool, se montre très intéressé par le projet ; il nous expose ses difficultés financières dues au manque de recettes quand on dépend d'une structure commerciale.

Vote : peut-on voter sur cette question dès aujourd'hui ou à l'AG à Calais ?

Une très large majorité demande à voter immédiatement.

Un vote à main levée donne 8 pour le projet présenté par JNL, 3 abstentions et 12 contre.

Néanmoins, la **Commission Recherche et Développement** devrait se réunir pour présenter un projet de développement tenant compte de celui proposé. JNL promet qu'il reviendra à la charge de toute façon. La C R D. se doit d'être ouverte au blackball ( ex 8 pool).

### Vie dans le CD 62

JNL propose un tour de table permettant d'exprimer impressions ou suggestions. Plusieurs vont participer activement ...

- on ne peut pas continuer ainsi ( formule sportive Artois)
- Artois et Maritime avec 2 formules différentes ...c'est bien ...c'est pas commode
- On jouerait moins en Artois ...contesté
- On change trop vite de formule en Artois ... c'était en réponse à un ressenti Artois à l'instigation de BBC
- Le fait d'ouvrir à tous des tournois valorise les moins forts ... oui ..mais ...
- Manque de réunion de C Sportive Artois
- Manière globale Artois est bonne
- DKO parfois mal perçu : le joueur perdant 2 matches est éliminé. Et alors ...
- Le règlement imposé en Artois cette saison découle du grave incident de 2011 –discipline) le DKO est une formule sportive servant à faire rencontrer les vainqueurs de Tournois pour en qualifier 2 pour finale CD.
- Pas bien de qualifier directement le vainqueur de chaque tournoi : il ne peut plus jouer ...
- Faux il est prioritaire pour participer à la catégorie supérieure ...oui mais ....
- On joue de moins en moins les individuelles ....
- Il manque des réunions ( C S )
- Les convocations aux finales CD régionaux sont souvent tardives voire incomplètes ( horaires) . David est absent ce jour mais un effort est demandé .
- Avertir surtout le club d'un joueur concerné ...
- Philippe nous dit que D.Baheux risque d'arrêter ses fonctions enfin de saison ...le nouveau serait dans l'Artois ce serait pas mal ...pas de volontaire ...pour l'instant

JNL distribue un **questionnaire** qu'il a préparé en qualité de Président à l'écoute de toutes les doléances, critiques et projets.

Ce questionnaire à destination des licenciés joueurs et autres potentiels.

Reproche lui est fait d'avoir agi quasiment seul. ( il assume en temps que Président ) et explique aussi que ses rôles de responsable sportif Artois + vérificateur et parfois correcteur infos du net + joueur L, C, B et 3B lui confère aussi cette autorité.

Réactions nombreuses :

- je suis responsable et ne suis pas consulté...
- très bonne idée ce questionnaire ...
- JNL fera la synthèse des réponses qui seront à disposition des Commissions Sportives
- Je ne distribuerai pas dans mon club ...tant pis...

JNL explique que connaître au mieux l'avis de tous à un moment donné peut permettre de conforter certaines pratiques ou d'en faire évoluer d'autres.

## Vers la prochaine Olympiade...

La situation est pour l'heure :

JNL – Président - pas certain de pouvoir continuer mais aidera le successeur éventuel

CD – Secrétaire Général – n'envisage pas de se représenter mais aidera le successeur

C S – Vice Président vient de présenter sa démission

Philippe – Directeur Sportif – incertain également

Les C S du ½ CD Artois a besoin de se réunir pour préparer la nouvelle saison. (voire la CS du ½ CD Maritime si changements prévisibles )

Idem ensuite pour CS CD62 .

## Renouvellement du Comité Directeur

**Un appel aux candidatures** va être lancé prochainement.

Les statuts prévoient 8 membres au minimum. *Mieux vaut une équipe restreinte et motivée pense Marck.*

Christian acceptera les fiches de candidature jusqu'au 5 septembre 2012.

Le modèle vous sera expédié en avril.

Une personne du Touquet envisage sa candidature

## Nouvelle perception des licences

La Ligue et donc le CD ont été rappelés à l'ordre par la FFB.

ENVOYER D'URGENCE par club : **UN RIB ou RIP et l'adresse e-mail d'un correspondant**.( club ou particulier si le club n'a pas d'adresse e-mail)

Ceux qui n'ont pas fait le nécessaire pour avril verront leurs joueurs coincés pour la saison sportive ! ( la gestion informatique nécessite un large délai de préparation)

Nous nous posons des questions sur **WIMILLE – FOUQUIERES – AVION - OUTREAU** peut-être

LTBC et WIZERNES ont fait le nécessaire récemment...

## Questions diverses

Inscriptions :

4 billes : FD à COURRIERES le 6 mai – Responsable Jean Noël Leblanc

FL le 27 mai à .....

Fém 3 : FD le 29 avril à AVION - Responsable Anne Clément

FL le 20 mai à ...

Les récompenses équipes sont à prévoir sans faute ( 2010/2011 et 2011/2012)

Prévoir une récompense pour les FD . A toujours ventiler dans les clubs avant février.

Rappel du rôle du Directeur de jeu.( droits et devoirs )

Rappel de la feuille de signalisation d'incident lors des Tournois et barrages

Rappel : FD ou FL établir une feuille de match à faire signer et renseigner.

Jean Noël clôt la réunion

Le club de Divion nous accueille autour d'un buffet froid bien sympathique.

Le Secrétaire Général :

*Christian Delattre*

Le Président :

*Jean Noël Leblanc*

Situation des effectifs CD 62 saison 2010/2011					Situation des effectifs CD 62 saison 2011/2012					VARIATION ANNEE N / ANNEE N-1
CLUBS	NOMBRE DE LICENCES SENIORS	NOMBRE DE LICENCES CADETS	NOMBRE DE LICENCES JUNIORS	NOMBRE DE LICENCES TOTAL	CLUBS	NOMBRE DE LICENCES SENIORS	NOMBRE DE LICENCES CADETS	NOMBRE DE LICENCES JUNIORS	NOMBRE DE LICENCES TOTAL	
ARRAS	10	0	0	10	ARRAS	0	0	0	0	0%
AVION	17	0	0	17	AVION	14	0	0	14	82%
BILLY	29	4	0	33	BILLY	26	4	1	31	94%
CALAIS	36	0	0	36	CALAIS	38	0	0	38	106%
CARVIN	42	7	0	49	CARVIN	43	4	2	49	100%
COURRIERES	18	0	0	18	COURRIERES	20	4	0	24	133%
CUCQ	54	2	0	56	CUCQ	54	0	0	54	96%
DIVION	19	4	0	23	DIVION	18	2	0	20	87%
FOUQUIERES	6	0	0	6	FOUQUIERES	7	0	0	7	117%
LENS	13	0	0	13	LENS	16	0	0	16	123%
LE TOUQUET	27	1	0	28	LETOUQUET	30	1	0	31	111%
MARCK	0	0	0	0	MARCK	7	1	0	8	0%
OUTREAU	45	2	2	49	OUTREAU	41	4	3	48	98%
WIMILLE	6	1	1	8	WIMILLE	7	1	0	8	100%
WIZERNES	17	1	0	18	WIZERNES	22	1	0	23	128%
<b>TOTAL CD62</b>	<b>339</b>	<b>22</b>	<b>3</b>	<b>364</b>	<b>TOTAL CD62</b>	<b>343</b>	<b>22</b>	<b>6</b>	<b>371</b>	<b>102%</b>
<b>S/TOTAL A</b>	<b>154</b>	<b>15</b>	<b>0</b>	<b>169</b>	<b>S/TOTAL A</b>	<b>144</b>	<b>14</b>	<b>3</b>	<b>161</b>	<b>95%</b>
<b>S/TOTAL M</b>	<b>185</b>	<b>7</b>	<b>3</b>	<b>195</b>	<b>S/TOTAL M</b>	<b>199</b>	<b>8</b>	<b>3</b>	<b>210</b>	<b>108%</b>

## INDEMNITES DE PARRAINAGE

Le principe de l'indemnité de parrainage, serait d'attribuer une indemnité à tout licencié, tout groupement de licenciés ou à tout club affilié, qui apporterait sa contribution pour toute nouvelle affiliation et nouvelle demande de licence. Cette indemnité pourrait être payable sur 3 ans, dès lors que les nouvelles affiliation ou nouvelles licences, sont effectivement suivies d'effet. Pour un nouveau club, un montant total de 400,00€ (1x200,00+2x100,00) pourrait être alloué plus pour chacun des ses nouveaux joueurs, une somme de 40,00€ (1x20,00+2x10,00). Enfin s'il s'agit de nouveaux joueurs dans un club déjà existant, la somme allouée pourrait être de 20,00€ (1x10,00+2x5,00).

Type de parrainage	Montant de l'indemnité				Total	(*) Simulation
	Année N	Année N+1	Année N+2	Année N+3		
Club (minimum 10 J)	200,00 €	100,00 €	100,00 €	0,00 €	400,00 €	400,00 €
Nouveau joueur adulte d'un nouveau club	20,00 €	10,00 €	10,00 €	0,00 €	40,00 €	400,00 €
Nouveau joueur adulte d'un ancien club	10,00 €	5,00 €	5,00 €	0,00 €	20,00 €	200,00 €
Coût total de l'opération						1 000,00 €

Amortissement de l'indemnité				Total	(*) Simulation
Année N	Année N+1	Année N+2	Année N+3		
0,00 €	0,00 €	32,00 €	32,00 €	64,00 €	64,00 €
13,00 €	13,00 €	13,00 €	13,00 €	52,00 €	520,00 €
13,00 €	13,00 €	13,00 €	13,00 €	52,00 €	520,00 €
Recettes affiliations et licences					1 104,00 €

(\*) La simulation est basée sur un exemple correspondant à un nouveau club avec 10 nouveaux licenciés, plus 10 nouveaux licenciés dans des anciens clubs

(\*) Un nouveau club tout comme un nouveau licencié, ne sont pas connus de la FFB.

# Parole aux licenciés du comité sport billard du Pas de Calais

Questionnaire à l'intention de tous les joueurs, portant sur les diverses règles d'organisation sportives Après avoir pris connaissance des questions, veuillez mettre une croix dans la case qui vous convient, Merci.			
Question 1 : Cette saison, avez-vous joué en compétition individuelle ?	Oui	Non	
Question 2 : Vous ne jouez pas en compétition individuelle, parce que l'organisation sportive qui vous est proposée, actuellement, ne vous convient pas.	D'accord	Pas d'accord	Sans objet
Question 3: En cas de changement dans l'organisation sportive, seriez-vous prêt à continuer, ou à vous remettre à jouer en compétition individuelle.	D'accord	Pas d'accord	Sans avis
Question 4 : Les engagements dans les diverses compétitions individuelles, se font en début de saison avant même que les joueurs aient connaissance du calendrier	D'accord	Pas d'accord	Sans avis
Question 5: Les engagements dans les diverses compétitions individuelles, se font dans un délai qui court de J -21 à J-7, précédant la compétition.	D'accord	Pas d'accord	Sans avis
Question 6: Dans tous les cas, les compétitions individuelles, se déroulent le dimanche matin.	D'accord	Pas d'accord	Sans avis
Question 7: Les compétitions individuelles, se déroulent indifféremment le samedi ou le dimanche matin.	D'accord	Pas d'accord	Sans avis
Question 8: Les compétitions individuelles, se déroulent indifféremment le samedi ou le dimanche sur toute la journée.	D'accord	Pas d'accord	Sans avis
Question 9: Les compétitions individuelles, sont organisées en poules uniques de 4 joueurs ou 3 par défaut, avec arbitres et marqueurs à charge des clubs.	D'accord	Pas d'accord	Sans avis
Question 10: En qualité de compétiteur, je m'engage également à respecter toutes les obligations d'arbitrage ou de marquage, qui me sont confiées par mon club.	D'accord	Pas d'accord	Sans avis
Question 11: Les compétitions individuelles, sont organisées en poules de 3 joueurs, avec auto arbitrage.	D'accord	Pas d'accord	Sans avis
Question 12: Les poules uniques de 4 joueurs avec arbitres et marqueurs fournis par les clubs, sont organisées dans autant de clubs que de poules.	D'accord	Pas d'accord	Sans avis
Question 13: Les poules de 3 joueurs avec auto arbitrage, sont organisées à raison de 4 poules par club, sans limitation du nombre de joueurs.	D'accord	Pas d'accord	Sans avis
Question 14: Les poules de 3 joueurs avec auto arbitrage, sont organisées dans un seul club, avec limitation du nombre de joueurs, 12 sur 3,10 et 24 sur 2,80.	D'accord	Pas d'accord	Sans avis
Question 15: Les matchs de poule, se jouent sur les distances complètes.	D'accord	Pas d'accord	Sans avis
Question 16: Les matchs de poule, se jouent sur les distances réduites 1.	D'accord	Pas d'accord	Sans avis

Veuillez indiquer, ci dessus,  
votre identité (Nom, prénom,N° de licence)

**Parole aux licenciés du comité sport billard du  
Pas de Calais**

Questionnaire à l'intention de tous les joueurs, portant sur les diverses règles d'organisation sportives Après avoir pris connaissance des questions, veuillez mettre une croix dans la case qui vous convient, Merci.			
Question 17 : Les catégories sont obligatoirement respectées. Les compétiteurs ne peuvent s'inscrire que dans leur propre catégorie.	D'accord	Pas d'accord	Sans avis
Question 18 : Les inscriptions de joueurs d'un niveau inférieur à la catégorie, ne peuvent être retenues que pour compléter une poule de 3.	D'accord	Pas d'accord	Sans objet
Question 19: Les inscriptions de joueurs d'un niveau inférieur à la catégorie, sont retenues tant que le seuil maximum (12 joueurs sur 3,10 et 24 sur 2,80) n'est pas atteint.	D'accord	Pas d'accord	Sans avis
Question 20: Dès la première journée de compétition, certains joueurs sont éliminés pour toute la saison, et ainsi de suite...	D'accord	Pas d'accord	Sans avis
Question 21: Aucun joueur n'est éliminé avant l'issue de la 3ème journée de compétition et tous gardent une chance de qualification.	D'accord	Pas d'accord	Sans avis
Question 22: Aucun joueur n'est éliminé avant l'issue de la 3ème journée de compétition, bien que, seuls quelques uns gardent une chance de qualification.	D'accord	Pas d'accord	Sans avis
Question 23: lors des phases de qualifications, considérez-vous, comme un avantage, la possibilité de ne pas faire tous les tournois, sans pour cela être éliminé?	D'accord	Pas d'accord	Sans avis

Le questionnaire est terminé, merci encore d'y avoir consacré quelques minutes. Vous pouvez noter dans le cadre ci-dessous vos remarques ou suggestions.

# COMITE DEPARTEMENTAL DU PAS DE CALAIS – SPORT BILLARD

Siège social : 196 rue Raoul Briquet – 62260 AUCHEL



## Réunion Comité Directeur CD 62 – DIVION – 16 mars 2012 – Le mot du Président --

Bonjour à toutes et à tous,

Compte tenu du déroulement de notre dernière réunion du 16 mars 2012, j'ai bien compris, combien il était important que chaque responsable puisse assumer pleinement ses responsabilités. J'ai également bien compris, combien il était important que chaque responsable, s'en tienne à son propre rôle. A ces titres, je me dois de remercier tous les acteurs de cette réunion, qui ont bien voulu s'exprimer.

Ceci dit, j'invite donc Philippe, notre directeur sportif, à organiser toutes les réunions de la commission sportive, qu'il jugera nécessaire tant en Artois qu'en Maritime, ainsi qu'au niveau du CD 62.

Bien entendu, le questionnaire que j'ai réalisé à l'intention de l'ensemble des licenciés, demeure à la disposition de la commission sportive, si elle souhaite en faire usage. Charge à cette commission, d'en faire l'analyse des réponses et la synthèse.

Pour ma part, selon les diverses réactions constatées lors de la réunion citée ci-dessus, je suis entièrement convaincu que l'objectif majeur doit être d'uniformiser l'organisation des compétitions individuelles dans notre département et que pour ce faire, les réunions des commissions sportives sont absolument nécessaires.

Notre responsabilité, c'est aussi de laisser une situation claire pour la prochaine équipe qui animera notre comité dès la saison prochaine.

Je vous remercie pour les quelques instants que vous avez consacré à prendre connaissance du présent courrier.

Auchel, le 20 mars 2012.

Le Président :  
*Jean Noël Leblanc*